



## Combien la banque de France va me demander

Par **Regis1000**, le **03/02/2019** à **17:14**

Bonjour,  
J'ai une dette de 36.000 euros avant de me pacser.  
Actuellement, j'ai un salaire de 1.300 euros et ma partenaire gagne 1.300 euros.  
Les dépenses : loyer de 534 euros, EDF 97 euros, assurance 40 euros, tél 10 euros par mois.  
S'il vous plaît, si je fais un dossier de surendettement, pouvez vous me dire quelle somme la Banque de France va m'obliger à rembourser par mois ?  
Merci d'avance.  
Cordialement.

Par **amajuris**, le **03/02/2019** à **18:12**

bonjour,  
ce n'est pas la banque de france qui décide mais une commission de surendettement qui, au vu de votre dossier, va d'abord décider si votre dossier est recevable ou pas, puis ensuite établir un plan de remboursement que vous devrez respecter sous peine de caducité.  
salutations

Par **Regis1000**, le **03/02/2019** à **18:30**

Merci  
Et s'il vous plait, avez vous même si c'est approximative pouvez vous m'aider en me donnant une somme qui pourrait être retenu par mois  
S'il vous plaît, je suis complètement dépassé  
Merci d'avance

Par **Visiteur**, le **03/02/2019** à **21:09**

Bonjour  
Sur ce site juridique, nous ne disposons pas des règles de calcul de la commission.  
Néanmoins, je sais la commission estime un montant minimum pour (par exemple 750 euros par personne), à laquelle on ajoute un autre montant par personne supplémentaire à charge.